

D 2024 22 01 005

Accusé de réception en préfecture
001-210102810-20240123-D20242201005-AI
Date de télétransmission : 23/01/2024
Date de réception préfecture : 23/01/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 22 Janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, A. BOUSSER, M. FOURNIER, Y. DUMAS, W. DELAVENNE, L. JACQUEMET, M. GRENIER, H. GRANGE, J-M. PALINIEWICZ, Michèle GALLET, J. DIZERENS, J. DAZIN, A. NEUSSER, Absents excusés : M. CHALENDAR, V. KRYCK, M. LAPTEVA, G. MASRARI, C. TOWNSEND, D. GANNE

Procurations: G. MASRARI à A. NEUSSER, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

5. Finances – Demande de subvention à l'État au titre du FIPD pour l'extension du dispositif de vidéoprotection

La commune a le projet de déployer un dispositif de vidéoprotection dans le cadre de sa politique globale de sécurité, de prévention de la délinquance et de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens.

L'ensemble de ce projet sera piloté par un bureau d'étude spécialisé dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre.

Vu les objectifs du dispositif :

L'installation de 11 nouvelles caméras selon le maillage suivant :

- Zone des Bougeries
- Zone collège/gymnase
- Zone Motel RD1005
- Zone carrefour de Divonne
- Zone du Père Adam
- Zone rue des Fins

Ce projet se réalisera dans le courant de l'année 2024. Il est proposé au Conseil municipal de demander l'attribution du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) selon les conditions ci-dessous indiquées :

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T. en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection	100 000 €	FIPD (40%)	46 000 €
Assistance à maîtrise d'œuvre	15 000 €	Autofinancement	69 000 €
Total	115 000 €	Total	115 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 46 000 € à l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance au titre de l'année 2024, pour le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune.
- **DIT** que la recette sera inscrite au BP 2024.

Fait à Ornex, le 24 janvier 2024

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le 24 janvier 2024
Affiché le : 24 janvier 2024
Olivier GUICHARD
Maire

Olivier GUICHARD

